

Questions au Feuilleton

RADIO-CANADA—LE PROJET DE POSTE DE TÉLÉVISION À SEPT-ÎLES

Question n° 1330—**M. Blouin:**

1. Au cours des cinq dernières années, la Société Radio-Canada a-t-elle fait des études sur l'implantation d'un poste de télévision à Sept-Îles (Qué.) et, dans l'affirmative, combien ont-elles coûté?

2. Un tel poste de télévision sera-t-il construit et, dans l'affirmative, quand?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. A une audience publique du CRTC tenue le 17 mai 1972, la Société Radio-Canada a officiellement annoncé son intention d'établir ses propres installations de production de télévision française à Sept-Îles. Cependant, en raison de longues et difficiles négociations au sujet de l'achat de l'emplacement, il a fallu choisir un autre terrain et, par conséquent, reviser les plans et devis de construction. Dans l'intervalle, un émetteur de Sept-Îles relaie le programme de la station de Matane depuis 1973. Des études effectuées à ce sujet ont fait partie intégrante de l'exploitation technique d'ensemble de Radio-Canada et leur coût n'a pas été établi séparément.

2. A une audience du CRTC tenue le 18 octobre 1977, la Société Radio-Canada a répété qu'elle avait l'intention de mettre à exécution le projet de Sept-Îles et a déclaré qu'elle s'attend que le centre de production entrera en service au plus tard à l'automne de 1980.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE PETRO-CANADA

Question n° 1358—**M. Haidasz:**

Quel est le budget de Petro-Canada pour l'année financière 1977-1978 et quelles sont les sommes affectées à a) l'exploration de diverses sources d'énergie, b) la recherche touchant les approvisionnements en énergie?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Petro-Canada répond ce qui suit: voir le décret du conseil C.P. 1977-3594 du 22 décembre 1977, pour le budget d'investissement de Petro-Canada pour l'année financière 1978. a) 1978: 140 millions de dollars; b) 1978: 2,5 millions de dollars.

LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Question n° 1423—**M. Elzinga:**

1. Depuis 1964, combien le gouvernement a-t-il alloué au Programme de prêts aux étudiants du Canada?

2. Quelle proportion des prêts consentis par le gouvernement a) a été remboursée par les bénéficiaires; b) demeure encore impayée?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): 1. La valeur totale des prêts autorisés en vertu du programme entre 1964 et le 30 juin 1977 s'élève à 1,093.7 millions de dollars.

2. Au 30 juin 1977: a) 485.5 millions de dollars avaient été remboursés aux banques; b) 608.2 millions restaient à verser aux banques. Ce montant comprend 342.7 millions de dollars que les étudiants ne sont pas encore tenus de rembourser parce qu'ils sont toujours aux études.

[M. Roberts.]

[Français]

QUESTION MARQUÉE D'UN ASTÉRISQUE

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, si vous aviez l'obligance de faire l'appel de la question n° 1388 marquée d'un astérisque, je pourrais y répondre immédiatement.

[Texte]

*L'ÉQUIPE DE HOCKEY DE LA BANDE INDIENNE DE FORT ALEXANDER

Question n° 1388—**M. McKenzie:**

Des bandes d'Indiens ont-elles reçu des subventions gouvernementales destinées à financer le déplacement d'équipes d'anciens joueurs de hockey qui participent au tournoi européen de cette année et, dans l'affirmative, combien?

[Français]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: Voir la réponse à la question n° 1210 répondue le 3 mars 1978.

En ce qui concerne le ministère d'État (Santé et Sports amateur), la réponse est non.

M. l'Orateur: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

● (1542)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient réservés.

M. l'Orateur: Les autres avis de motion resteront-ils inscrits au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 18 avril, de la motion de M. Chrétien: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, nous revenons maintenant à la motion principale sur le budget. J'ai l'intention de signaler aujourd'hui les mesures positives du budget et certaines autres qui le sont moins.